

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme  
N° 20100082 du 24 juin 2010**

Pétitionnaire : Mairie de Bédouès  
Localisation des travaux : Lozère / 48400 – Bédouès / Salièges  
Nature des travaux : Remise en état d'un chemin communal

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- Les travaux de remise en état du chemin seront limités à son emprise actuelle ;
- Le passage du ruisseau non alimenté en permanence se fera par simple radier empierré ;
- En fin de chantier, toutes traces de travaux devront être effacées.